

Rapport de la commission des bâtiments de l' AISGE pour le Préavis 06/20 (législature 2016-2021) relatif à une demande de crédit de CHF 42'000.- TTC pour la mise à jour du câblage et de la fibre optique ainsi que le remplacement de 5 switches et réorganisation du rack informatique

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En raison de la pandémie du COVID-19 et des directives de l'OFSP en vigueur, notre commission s'est réunie par le biais d'une vidéo-conférence en date du 13 mai. En date du 20 mai 2020, M. Scott Adams, était aussi présent en vidéo-conférence afin de répondre à nos questions.

Notre première réaction à la lecture du préavis fut incompréhensible, malgré le fait qu'il est très technique et très détaillé. Pour les personnes néophytes à cette technologie, c'est un peu compliqué à lire.

M. Scott Adams a pu lors de cette vidéo-conférence apporter les informations nécessaires afin que nous puissions mieux le comprendre.

Avec le système actuel les nouvelles installations ne fonctionneraient pas bien par Wifi, il y aurait un effet saccadé lors de vision de vidéo.

Il est indispensable de pouvoir se connecter par prise. La prise étant actuellement au fond de la classe, il serait nécessaire de mettre un switch.

M. Besson, de Computis, a eu pour mandat de gérer le Wifi. Cette personne doit pouvoir intervenir. Si plusieurs appareils sont sur le même branchement, par ce système de switch, il ne peut pas savoir qu'est-ce qui est branché et qu'est-ce qui dysfonctionnerait. C'est lui qui a installé le wifi et connaît l'installation.

Il a reçu un mandat d'audite pour réévaluer le système. L'entreprise qui a câblé à l'époque n'existe plus. Il y a un besoin de systématique de câblage pour pouvoir remonter les problèmes. Il est nécessaire de retirer des câbles pour l'apple TV et l'écran, qui seront placés en avant des classes et de remettre de l'ordre dans l'armoire serveur.

Le wifi reste pour les activités avec les Ipad en classe.

M. Besson a reçu le mandat d'audite pour tous les bâtiments de l' AISGE.

Le cahier des charges a été fourni à 3 entreprises, pour les travaux à effectuer.

L'entreprise Sedelec serait la plus à même de faire ce travail. Elle a pris le temps de venir sur place, de poser des questions à plusieurs reprises. C'est de plus la moins chère et la société qui paraît la plus compétente.

Ces travaux ne concernent que les bâtiments de l'Oujon et du Cordex à Genolier et qui sont propriétés de l' AISGE.

Au vu de ce qui précède, la commission des bâtiments de l'AISGE, vous recommande d'accepter le préavis 06/20 (législature 2016-2021) relatif à une demande de crédit de CHF 42'000.- TTC pour la mise à jour du câblage et de la fibre optique ainsi que le remplacement de 5 switches et réorganisation du rack informatique.

Trélex, le 30 mai 2020

Les membres présents par vidéo-conférence :

C. Heller-Berger

S. Breitenmoser

M. Bedat

J. Burbidge

C. Deluz